



PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

Non-électricien en basse tension ou en haute tension

B0 H0 HOV Exécutant, B0 H0 HOV Chargé de chantier.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout Opérateur assurant des opérations non-électriques ou en charge de les assurer, soit sur des ouvrages ou des installations électriques, soit dans leur environnement.

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale attestée par le service de santé au travail.
- Être capable de comprendre les instructions de sécurité.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

Modalité d'encadrement : 1 formateur à jour

Modalité d'animation : Formation théorique et pratique

Modalité d'évaluation : Évaluation formative

Modalité et délai d'accès à la formation : Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est d'apporter aux participants les connaissances, les compétences et les aptitudes devant leur permettre d'assurer leurs missions de prévention du risque électrique.

PROGRAMME

- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux d'ordre non électrique.

MODALITÉS DE LA FORMATION



Durée

7 heures de formation



Session

10 candidats maximum



Lieu

5, Avenue des Palmiers
97450 Saint Louis



Accessibilités aux PSH

Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



Contact

06 92 54 54 98
secretariat@pssi-
formations.re



TAUX DE RÉUSSITE

A définir le 31/12/2024



TAUX DE SATISFACTION

A définir le 31/12/2024